

**Fisheries and Oceans Canada / Pêches et Océans Canada**  
**ADDENDUM THREE / ADDENDUM TROIS**  
**October 21<sup>st</sup>, 2022 / 21 Octobre 2022**  
**30002762A**

**English:**

**Question 1:**

Has there been an incumbent or incumbent agency performing these or similar services on agency contract or casual within the last 12 months? If so, could you please provide the name of the organization along with the previous contract value?

**Answer 1:**

There is no incumbent.

**Question 2:**

We request that the Crown alter the Basis of Payment and invoicing process following contract award. On page 23, the Basis of Payment lists a maximum number of hours for each deliverable and requires bidders to submit an hourly rate. However, the invoice instructions on page 13 section 6.3.1.2 states that the Contractor must submit invoices for each delivery or shipment. Each invoice must indicate whether it covers partial or final delivery. The Basis of Payment seems to indicate that payment will be made upon completion of the deliverables listed however the previous statement seems to imply that an invoice can be submitted with partial delivery of the deliverable. Given the work is broken down by hour in the Statement of Work, would the Crown please consider amending the payment structure to an hourly contract or per diem rate based on 7.5 hour work day, which are most commonly used for resource-based procurement, instead of a deliverable-based structure? An hourly (or per diem rate) allows the Crown to pay for actual work completed vs. a bulk payment per deliverable item, which is not always reflective of the hours the consultant has worked to complete the task. As currently structured, the Crown risks overpaying for deliverables.

**Answer 2:**

No. The crown is not going to modify the Basis of Payment.

**Question 3:**

Mandatory Criterion M2 requires candidates to have a “professional certification or academic degree that relates to Diversity and Inclusion”. Due to the fact the Diversity and Inclusion and DEI are still relatively rather new subjects in academics and professional settings, very few degrees and certifications are designated to the subject. With this in mind, would the Crown please confirm that; however, many adjacent fields of study require completed courses related to Diversity and Inclusion. With this in mind, would the Crown please confirm that Degrees in adjacent fields of study (such as Sociology and Social Work) that require the completion individual courses related to Diversity and Inclusion would be accepted in response to M2.

**Answer 3:**

The Crown will accept a Sociology or Social Work degree if the Bidder can substantiate how the degree obtained relates to Diversity and Inclusion and provide a list of courses taken that relates to Diversity & Inclusion.

**Français:****Question 1 :**

Une personne ou une agence a-t-elle fourni ces services ou des services similaires dans le cadre d'un contrat conclut avec une agence ou d'un contrat d'emploi occasionnel au cours des 12 derniers mois ? Si oui, pourriez-vous fournir le nom de l'organisation ainsi que la valeur du contrat précédent ?

**Réponse 1 :**

Aucune personne ou agence n'a fourni ces services.

**Question 2 :**

Nous demandons à la Couronne de modifier les modalités de paiement et le processus de facturation après l'attribution du contrat. À la page 23, les modalités de paiement indiquent un nombre maximal d'heures pour chaque produit livrable et exige que les soumissionnaires soumettent un taux horaire. Toutefois, les instructions relatives à la facturation à la page 13, partie 6.3.1.2, stipulent que l'entrepreneur doit soumettre des factures pour chaque élément à livrer ou à expédition. Chaque facture doit indiquer s'il s'agit d'une livraison partielle ou définitive. Les modalités de paiement semblent indiquer que le paiement sera effectué lorsque la livraison des éléments à livrer sera terminée, mais la déclaration précédente semble impliquer qu'une facture peut être soumise avec la livraison partielle des éléments à livrer. Étant donné que le travail est ventilé par heure dans l'énoncé des travaux, la Couronne pourrait-elle envisager de modifier la structure de paiement en un contrat horaire ou un taux journalier basé sur une journée de travail de 7,5 heures, qui sont les plus couramment utilisés pour l'approvisionnement axé sur les ressources, plutôt qu'une structure basée sur les livrables ? Un taux horaire (ou per diem) permet à la Couronne de payer pour le travail réellement accompli par rapport à un paiement groupé par élément livrable, qui ne reflète pas toujours les heures que le consultant a travaillées pour accomplir la tâche. Dans sa structure actuelle, la Couronne risque de trop payer pour les produits livrables.

**Réponse 2 :**

Non. La Couronne ne modifiera pas les modalités de paiement.

**Question 3 :**

Le critère obligatoire M2 exige que les candidats aient une « certification professionnelle ou un diplôme universitaire lié à la diversité et à l'inclusion ». Étant donné que la diversité et l'inclusion et la DEI (diversité, équité et inclusion) sont encore des sujets relativement nouveaux dans les milieux universitaires et professionnels, très peu de diplômes et de certifications sont consacrés à ce sujet. Dans cet esprit, la Couronne pourrait-elle corroborer cela ? Cependant, dans le cursus de nombreuses disciplines voisines, il est obligatoire de suivre des cours liés à la diversité et à l'inclusion. Dans cet esprit, la Couronne pourrait-elle confirmer que les diplômes dans des domaines d'études voisins (tels que la sociologie et le travail social) qui exigent de suivre des cours individuels liés à la diversité et à l'inclusion seraient acceptés en réponse à M2.

**Réponse 3 :**

La Couronne acceptera un diplôme en sociologie ou en travail social si le soumissionnaire peut justifier le lien entre le diplôme obtenu et la diversité et l'inclusion et fournir une liste des cours suivis liés à la diversité et à l'inclusion.